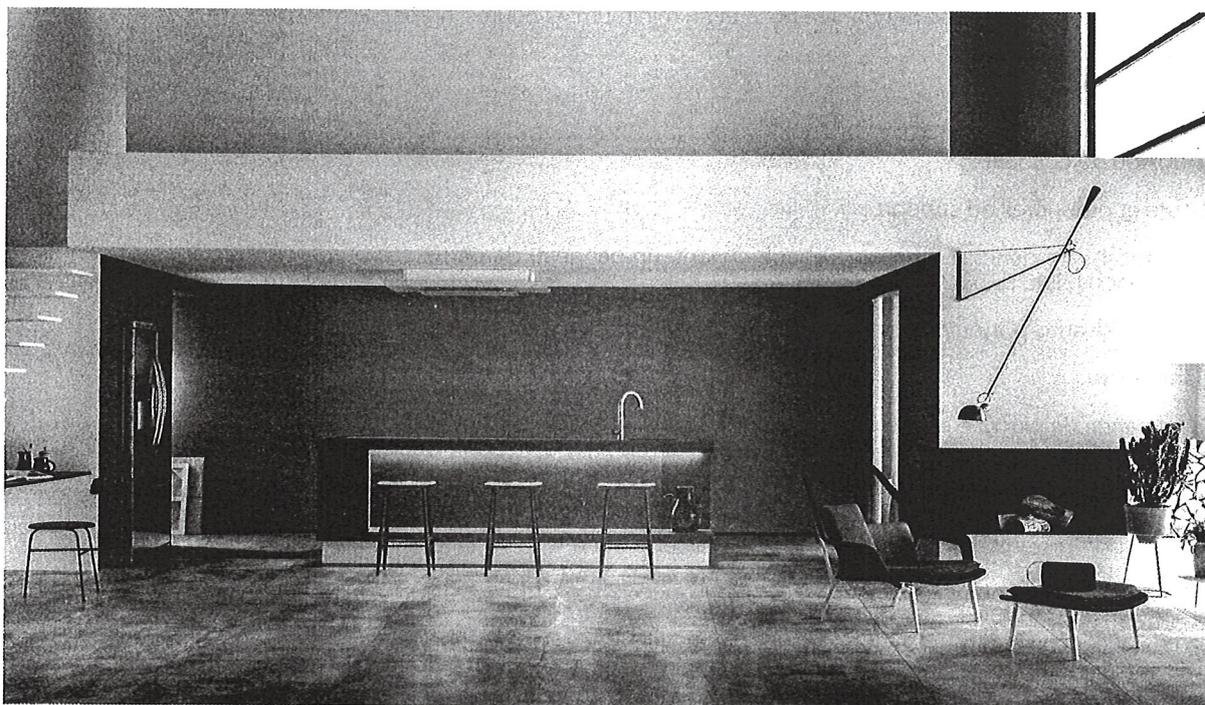




vinyl.



SOLS EN VINYLE | DRYBACK

GUIDE D'INSTALLATION

NOTICE DE POSE DRYBACK

Les Sols Vinyl DRYBACK WAW sont installés uniquement en pose collée (se conformer au DTU 53.2)
Lors de l'installation des sols DRYBACK, veillez à toujours appliquer les prescriptions nationales des normes d'installations de revêtements de sols PVC collés tels que mentionnées dans la NF DTU 53.2

Stockage et approvisionnement

Les colis DRYBACK seront stockés à plat (donc pas en suspension), dans des locaux secs, ne subissant pas de variations brutales de température, lesquelles seront comprises entre 15°C et 25°C.

L'approvisionnement du chantier devra être fait au minimum 48 heures avant la pose. Les lames seront stockées sur place pour s'acclimater au local, sur un support continu plan et horizontal avec une température comprise entre 18°C et 27°C qui sera maintenue pendant la pose et au minimum 72 heures après.

Préparation

Condition de chantier

Nature et propriétés du support :

Le support sera généralement une chape ciment, un panneau de particules ou de contreplaqué et conforme aux prescriptions du DTU.53.2

Il devra être auto-porteur, propre, sec, et plat .

Planimétrie

La tolérance de planéité est de 5 mm maximum sous une règle de 2 m et de 1 mm sous une règle de 20 cm.
La réalisation d'un enduit de sol adapté, classé P3 et mis en œuvre conformément à la norme NF DTU 53.2, est requise lorsque l'écart de planéité excède ces valeurs.

La chape ne peut pas présenter une déclivité de plus de 25 mm sur 1,8 mètre dans une ou plusieurs directions.

Tout support présentant un désaffleurement > 1mm doit être traité.

Traitement du support

Ne pas poser un sol DRYBACK sur des supports textiles, ou à base de fibres. Les revêtements de sol existants doivent être retirés et la surface du support dûment préparée

Les supports en bois pourront être nivelés par ponçage.

Si besoin poncer la totalité de la surface pour ôter toute trace de traitement précédent.

Si le support est un plancher en bois qui n'est pas posé sur une sous-couche isolante la pose d'un vinyle pourrait entraîner le pourrissement du bois. Dans ce cas il faudra retirer le plancher bois, et réaliser une isolation contre l'humidité avant d'installer tout nouveau support.

Dans le cas où le support est un ancien carrelage, il est recommandé d'appliquer un enduit de sol pour éviter que le spectre des carreaux n'apparaisse à la surface du revêtement.

VINYL

Humidité :

Ne jamais poser sur un support qui pourrait apporter de l'humidité ou présenter des infiltrations périodiques ou occasionnelles.

Si besoin faire intervenir un professionnel pour s'assurer qu'il n'y a pas de risque de fuites d'eau dans la pièce. L'humidité des chapes ciment ne doit pas dépasser 3% pour une chape classique, et 0.5% dans le cas d'une chape anhydre.

Dans le cas d'un chauffage par le sol, l'humidité ne devra pas dépasser 1,8% d'humidité pour une chape classique et 0,3% pour une chape en anhydre.

Cas particuliers :

Dans des zones dont la température dépasserait les températures recommandées, le risque de variations dimensionnelles excessives peut entraîner des désordres tels que retrait ou apparition de joints entre les lames.

En particulier si le revêtement DRYBACK est soumis à une chaleur directe de 45°C ou plus (comme les vérandas entièrement vitrées et exposées au soleil), le revêtement sera éventuellement posé avec un adhésif spécialement conçu pour les températures élevées (consulter votre revendeur) mais la garantie du fabricant ne couvre pas ce type d'utilisation qui se fera uniquement aux risques et périls de l'utilisateur.

Le revêtement DRYBACK ne convient pas non plus dans les locaux dont les températures peuvent varier dans de grandes proportions sur de courtes périodes allant de -10°C à plus de 35°C. (cas des vérandas, mobil home, péniche jardins d'hiver, ou habitat de loisir léger etc...) il est recommandé de ne pas l'exposer directement à l'ensoleillement.

Dans les vérandas, il est recommandé d'occulter les fenêtres pour éviter la lumière du soleil directe. Ces mesures aident à maintenir une température constante pendant la période d'adaptation à la température, pendant la pose et 72 heures après la pose.

Chauffage par le sol :

Les sols vinyl WAW peuvent être posés avec un système de chauffage par le sol conforme à la norme européenne P-52-303-1 (FR-DTU 65.8). La température à la surface de contact ne devra jamais excéder 27 °C.

Le système de chauffage par le sol doit répartir la chaleur de façon uniforme sur toute la surface du sol DRYBACK, quelle que soit la force du chauffage.

Pour les chapes neuves, on éliminera l'humidité excessive de la chape en mettant en route le chauffage pendant 3 semaines consécutives à 60 % de sa charge, puis il sera stoppé 48 heures avant la pose et enfin remis en route une semaine après la pose, de façon progressive sur une durée de 48 heures

Attention ! Ne jamais poser un sol DRYBACK sur un chauffage par le sol d'ancienne génération, ou les systèmes électriques de type film chauffant, qui pourraient générer des zones de température élevées localement et entraîner des déformations et des fissures dans le revêtement DRYBACK.

AVERTISSEMENT :

Le non-respect des préconisations concernant les supports et conditions de pose peut induire un désassemblage des lames et des désaffleurs, ou compromettre la durabilité de l'ouvrage.
Cela rend caduque la garantie du fabricant.

GUIDE D'INSTALLATION

INSTALLATION

IMPORTANT:

Lire attentivement la totalité des instructions de pose qui vous ont été remises par votre fournisseur avant de commencer l'installation. Les lames doivent rester dans leur emballage jusqu'au moment de leur installation.

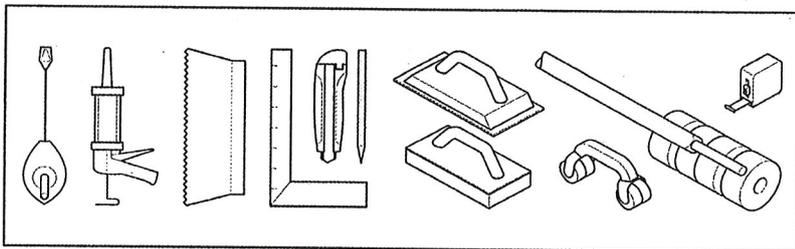
Vérifier que chaque lame à installer ne présente aucun défaut visible d'origine.

La personne qui installe le DRYBACK doit s'assurer que les lames ne présentent pas de défauts au moment de la mise en œuvre.

Toute lame posée sera considérée comme acceptée et conforme. Les lames présentant des imperfections pourront éventuellement être utilisées à l'occasion de coupes, ou échangées auprès de votre fournisseur.

Outils

Mètre, crayon, cordeau de tracage, colle et spatule, chiffon humide, équerre, cutter, rouleau à maroufler de 50kg...



Principe:

IMPORTANT :

Les dispositions générales expliquées dans la norme NF DTU 53.2 doivent être respectées.
La pose du revêtement de sol et soumise à la procédure de réception des supports (CF. DTU 53.2)

Au besoin, grattez et enlevez les anciens adhésifs ainsi que tout produit d'égalisation n'adhérant pas au sol.
Assurez-vous que le support soit exempt de substances chimiques et de graisse.
Effectuez si nécessaire un ragréage afin d'éviter toute irrégularité qui soit perceptible après l'installation du revêtement de sol DRYBACK.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé de poser les revêtements de sol DRYBACK avec des adhésifs exempts de solvants sensibles à la pression et aux températures élevées. Les colles en aérosols sont à proscrire.

Nous vous recommandons pour toute pose de toujours utiliser des matériaux provenant d'un seul lot de production.

VINYL

Pose des lames (voir croquis*) :

Effectuer un calepinage de la pièce de façon à ce que la largeur de la première rangée et celle de la dernière ne soient pas inférieures à 5 cm.

La pose peut être réalisée à joints réguliers (avec les joints alignés toutes les 2 ou 3 rangées) ou à joints perdus, le départ de chaque rangée se fait avec la chute de la rangée précédente (minimum 30 cm de long à partir du mur et à 30 cm de distance du joint en bout de lame de la rangée précédente)

La première est posée contre un des murs de la pièce.

Le cas échéant les lames devront être découpées selon la forme du mur (tablettage).

Pour réaliser une découpe précise, tracer le contour du mur sur la lame à découper en utilisant un morceau de lame ou une cale en bois de largeur appropriée pour servir de guide au traçage en suivant le profil du mur.

Les huisseries pourront être simplement entaillées de l'épaisseur du sol DRYBACK et la lame glissée sous la moulure sans oublier le joint de dilatation entre le sol DRYBACK et le mur.

La poursuite de la pose s'effectue vers le centre de la pièce. Le jeu périphérique est de 0.1% des dimensions des côtés du local, dans la limite de 10 mm. Ce jeu sera couvert par la plinthe.

Dans les locaux de type E2 sur une chape à base de sulfate de calcium, sur ancien linoléum, et sur des supports en bois ou dérivés, un remplissage des rives est réalisé en ménageant sur le pourtour un espace correspondant à 0.1% des dimensions de la pièce, limité à 10mm, qui sera rempli avec un mastic polymère.

De même un espace de dilatation devra être ménagé autour de tout obstacle fixe qui pourrait exister dans la pièce (tuyaux de radiateur, escalier, entourage de cheminée, murets, mais aussi mobilier très lourd qui pourrait constituer un point fixe par rapport à la dalle de revêtement de sol.

Les Jeux de dilatation, seuils, arrêts et raccordements aux revêtements adjacents devront être masqués à l'aide d'un profil adapté en tenant compte de l'épaisseur des revêtements. Les barres de seuil et autres profils destinés à cacher les joints de dilatation ne devront jamais être fixés au sol à travers la surface du revêtement.

Placer des cales d'épaisseur adaptée le long des murs (minimum 3 cales par lame) qui délimiteront un joint de dilatation périphérique.

Les cales devront être retirées après la pose

Couper la lame en largeur à la bonne dimension, en tenant compte du joint de dilatation périphérique et commencer la rangée suivante avec le reste de la lame découpée.

Faire en sorte que tout morceau de lame situé à l'une ou l'autre extrémité de chaque rangée soit d'une longueur de 30 cm minimum. De même l'espace entre 2 joints en bout de lame de deux rangées adjacentes devra être de 30 cm minimum

Ménager des joints de dilatation autour des tuyaux de radiateur ou de tout point fixe situé dans la pièce.

Pour les tuyaux de radiateurs, découper la partie arrière comme sur le croquis, qui sera ensuite recollée à la lame de sol DRYBACK.

La dernière rangée sera découpée au profil du mur en tenant compte du joint de dilatation.

Placer la lame à découper sur l'avant dernière lame et utiliser un bout de lame pour tracer le contour du mur.

Les plinthes ne devront pas appuyer fortement de façon à laisser libre de se dilater ou de se rétracter.

GUIDE D'INSTALLATION

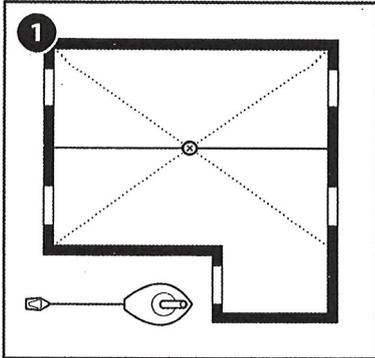


Fig 1 - Déterminez le sens de la pose du revêtement de sol. Calculez la répartition des lames et dalles sur la largeur totale de la pièce/zone et tracez au sol une ligne droite.

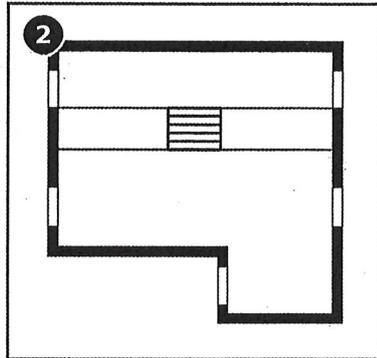


Fig 2 - Tracez une seconde ligne correspondant à la largeur de 3 à 5 lames pour créer la section à encoller. Avant d'utiliser l'adhésif, lisez les instructions du fabricant.

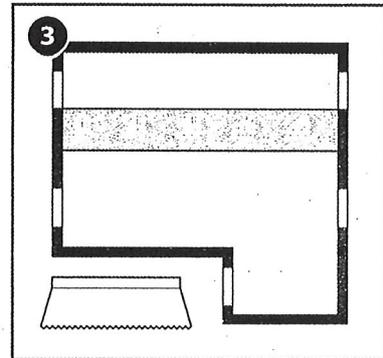


Fig 3 - Étalez de façon homogène la quantité de colle sur le support et laissez-le sécher (temps ouvert) jusqu'à ce qu'il atteigne son point de collage initial. Pour en savoir plus, consultez les spécifications de la colle.

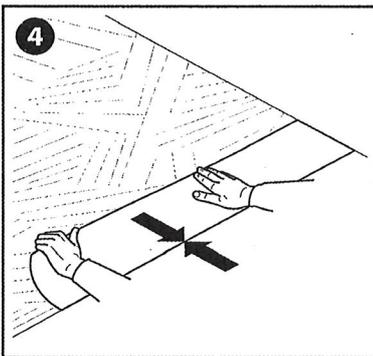


Fig 4 - Tout en respectant la direction des flèches indiquées sur l'envers, placez les lames ou dalles sur la colle séchée, pour assurer le transfert complet de celle-ci sur l'envers (temps de travail).

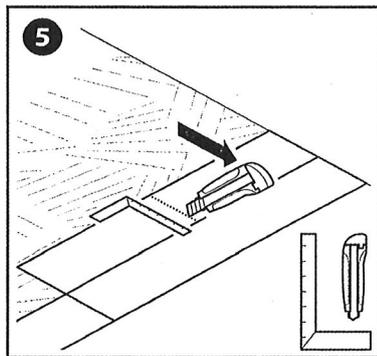


Fig 5 - Découpez les lames ou dalles tout en respectant le jeu de dilatation calculé sur le pourtour de la pièce.

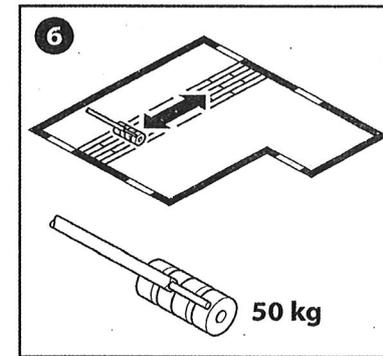


Fig 6 - Pour assurer un bon contact avec la colle, pressez immédiatement chaque lame ou dalle à l'aide d'une cale ou d'un rouleau à maroufler de 50kg minimum. Essuyer l'excédent de colle à l'aide d'un chiffon humide.

Chambrales et huisseries

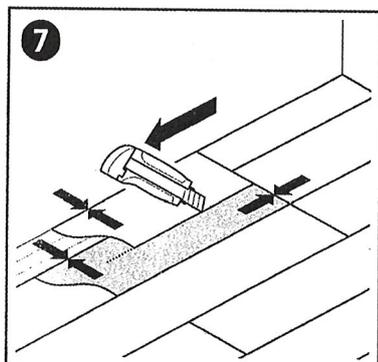


Fig 7 - Si le sol doit être ajusté sous des chambranles ou autres profils
Glisser la dernière lame en place. Appliquer un filet de colle adaptée pour coller l'assemblage, et si besoin maintenir le joint en place en mettant des cales le long du mur jusqu'à ce que la colle soit sèche.

Tuyaux de radiateurs

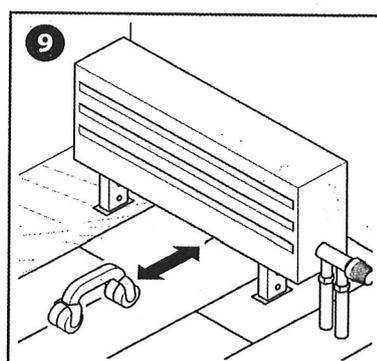
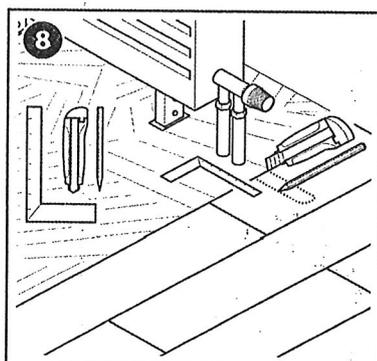


Fig 8 & 9 - Percer des trous dont le diamètre sera celui des tuyaux augmenté de 2 fois la valeur du joint de dilatation prévu dans la pièce. Découper la partie arrière comme le montre la figure puis repositionner la partie arrière en la collant au reste de la lame. Pour assurer un contact total avec la colle, pressez immédiatement sur chaque lame ou dalle, à l'aide d'une cale de blocage ou d'un rouleau à main.

Mise en service de la pièce

Pendant 72h après la pose, on évitera tout trafic de sorte que les lames et la colle puissent se stabiliser à une température constante comprise entre 18 et 27°C.

GUIDE D'INSTALLATION

Maintenance

Protection du sol

Positionner des tapis anti-salissures, paillasons ou gratte-pieds devant les portes d'entrées de manière à retirer les graviers des semelles, et positionner des tapis ou nattes à l'intérieur de sorte que l'on fasse deux pas avant d'accéder au Sol DRYBACK,

De même, bien que le revêtement DRYBACK soit résistant, il est toujours souhaitable de protéger les endroits où se situent des fauteuils à roulettes ou mobiliers similaires.

Fixer des patins de protection en cuir Plastique ou feutre de bonne qualité sous les sièges et les meubles (évités les tapis à endos en caoutchouc ou en latex, les pieds de meubles en caoutchouc, et métal qui peuvent laisser des traces). Utilisez des coupelles pour meubles pour éviter la concentration de charges lourdes.

Entretien

L'entretien quotidien se limitera à un balayage à sec ou un balayage humide avec un détergent neutre. (Patin microfibre ou serpillière bien essorée).

Dans les locaux E2, prévoir un nettoyage périodique par auto laveuse, en utilisant un détergent neutre pulvérisé, avec disque rouge et aspiration de l'eau. (Utiliser le moins d'eau possible).

Produits recommandés pour le nettoyage : Nettoyant intensif R, Nettoyant R 1000; Nettoyant PU du Dr Schultz.
Ne jamais employer d'abrasif, pour éviter d'altérer la couche de finition.

Ne jamais utiliser de produits de type javel pure, essence de térébenthine ou autres solvants ni de produits vitrificateurs, qui pourraient provoquer une décoloration définitive.



Garantie

WAW garantit au premier acheteur, pour une durée de 25 ans (usage résidentiel) et de 10 ans (usage commercial ou professionnel) les revêtements de sol DRYBACK contre tout défaut de fabrication qui entraînerait une dégradation anormale du produit dans des conditions normales de pose et d'utilisation, à partir de la date d'achat.

Conditions de la garantie limitée WAW

- Les produits WAW doivent être des produits de premier choix achetés à travers le réseau officiel de distributeurs WAW, et livrés dans leur emballage d'origine.
- Les produits doivent être installés dans le respect des instructions de pose fournies par WAW, et des règles professionnelles en usage, ou des prescriptions des organismes de référence tels que le CSTB en France.
- La destination du produit doit être compatible avec son utilisation normale prévue par WAW et décrite dans sa documentation commerciale et technique.
- Un programme d'entretien et maintenance adapté doit être mis en place pour toute la durée couverte par la garantie.

Exclusions de la garantie :

La garantie ne s'applique pas pour :

- Les dommages engendrés par le non respect des conditions de chantier : stockage et approvisionnement, nature du support, planéité, hygrométrie, températures au moment de la pose et pendant l'utilisation du produit.
- Les dommages ponctuels tels que rayures, usure intensive, notamment causés par des chaises ou des meubles lourds : utiliser des patins en feutre sous les chaises et les meubles afin de réduire le risque de rayures et de marque :
- Les rayures dues au sable et au gravier : utiliser des paillasons devant toutes les entrées du logement, à l'intérieur et à l'extérieur, pour empêcher que du gravier ne soit transporté sous les chaussures.
- Les dégâts causés par des méthodes de nettoyage inappropriées, ou l'utilisation de détergents non compatibles avec le produit, les pollutions chimiques, taches, graisse, nourriture ou animaux (etc)
- Les fuites d'appareils électroménagers, le manque de protection contre les appareils générant des braises des étincelles ou de la chaleur,
- les dommages causés par des cas de force majeure (inondation, tempêtes, tremblements de terre, foudre ...) ou des problèmes liés à l'environnement du produit qui apparaîtraient malgré une maintenance régulière: pollution atmosphérique, champignons, poussière, fruits, feuilles, végétaux , rouille, graisse etc...
- Les dommages causés par les mouvements, distorsions, effondrement ou affaissement du sol ou des supports sur lesquels sont installés les produits WAW ne sont pas couverts par la garantie.
- La perte d'éclat n'est pas considérée comme une usure anormale du produit.

GUIDE D'INSTALLATION

Garantie

Modalités d'application de la Garantie

Avant d'installer les produits WAW, tout élément présentant une anomalie pourra être échangé gratuitement auprès du distributeur chez qui l'achat a été réalisé.

Les produits peuvent provenir de différents bords. Les nuances, la tonalité, et la texture du produit installé peuvent présenter des variations ainsi que par rapport aux échantillons fournis. Il est préférable de poser dans une même pièce des produits provenant d'une même série de fabrication. Si des nuances apparaissent entre les différents colis, il convient de mélanger les lames pour créer des disparités aléatoires plutôt que des zones de nuances différentes juxtaposées.

Les éléments installés seront considérés comme étant acceptés par le poseur. Aucune réclamation ne sera recevable par la suite si le défaut était détectable avant l'installation.

Si un défaut est constaté pendant la période de garantie, le problème ne sera pris en charge qu'après validation de la réclamation par WAW, qui aura le choix de procéder de sa seule initiative selon les façons suivantes:

- soit fournir une quantité de produit correspondant à la quantité défectueuse gratuitement à l'acheteur (si le produit déficient n'est plus en production, un produit équivalent dans la gamme sera fourni)
- soit offrir un montant correspondant à la valeur d'achat auprès de WAW de la quantité de produit déficient comme compensation forfaitaire, calculée proportionnellement en tenant compte de la durée d'utilisation du produit par rapport à la durée totale de la garantie.

L'acheteur doit informer WAW par écrit, en décrivant la nature du problème, photos à l'appui, et en joignant sa preuve d'achat (facture)

Limitations de la garantie :

- La garantie ne couvre pas les dommages causés par des tiers (transport, manutention, stockage, installation ...)
- La garantie ne couvre pas les différences de couleur, texture, d'une lame à l'autre ni les décolorations et pertes d'éclat liées à une exposition naturelle à la lumière et aux rayons ultra violets.
- les frais occasionnés par le remplacement des produits, et autres charges telles que le transport ne sont pas inclus dans la garantie.
- Une réclamation n'entraîne pas d'extension de la période de garantie
- La garantie ne couvre pas les coûts occasionnés par l'interférence avec d'autres produits en rapport avec les produits WAW liés au démontage ou à l'installation des produits.
- WAW n'est pas responsable pour quelque dommage direct ou indirect , ni pour les pertes ou manques à gagner occasionnés par les défauts couverts par la garantie.
- En aucune circonstance la responsabilité de WAW liée à la garantie ne saurait excéder le montant payé par le revendeur à WAW pour l'achat du produit concerné.



vinyl.

VINYL FLOORING | SOLS EN VINYLE

WAW se réserve le droit de modifier les données techniques des produits mentionnés ci-dessus sans aucun préavis, ce qui ne constitue donc pas un document contractuel. Les produits livrés peuvent légèrement différer de ces données techniques. Les instructions de pose sont données à titre indicatif et n'impliquent pas la responsabilité de l'auteur. **WAW** garantit la qualité technique des produits proposés.

Tous droits réservés - © Copyright WAW LIMITED 2020

V. 1.0 | 2021